

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Fédération Régionale des MJC de Bretagne

2019

16 Mai 2020



RAPPORT MORAL

AGO 2019 du 16 Mai 2020

2019 : une année placée sous le signe de la remise sur des rails économiquement viables...

Suite au diagnostic posé par la commission financière, c'est avec beaucoup de regrets que nous avons dû procéder à une réorganisation du siège, alors que nous venions à peine de renouveler le personnel de la FR : une nouvelle direction, un nouveau comptable, une nouvelle coordinatrice. Une année difficile...

Toute cette réorganisation a amené une surcharge de travail administratif, juridique et financier, une remise à plat des procédures de travail et un renouvellement de l'équipe. En ce milieu d'année, le siège retrouve peu à peu ses capacités de travail : le retard accumulé commence à être rattrapé, l'équilibre financier retrouvé permet de voir l'avenir de manière plus sereine. L'arrivée soudaine du Coronavirus va certainement nous amener à reconsidérer tout cela. Il faut noter que cet objectif a été atteint grâce aux efforts de tou-tes les salarié-es du siège, administrateur-rices régionaux ainsi que les directeur-rices et les CA des MJC qui ont permis, grâce leur mobilisation de faire prendre conscience à l'exécutif régional de l'importance du réseau en Bretagne.

C'est aussi l'année du démarrage du chantier de refondation de la CMJCF, où Harold nous représente jusqu'à présent et que je tiens à remercier au nom de tout le CA (présent et passé) pour son rôle dans les MJC finistériennes. Filipe a commencé à l'accompagner dans un passage de relais.

Saluons aussi l'arrivée de Pilier rouge à Brest et de la MJC de La Baule.

Il va être de plus en plus important pour chaque MJC que le réseau soit solide et visible pour faire avancer nos valeurs parce que les dangers continuent de s'accumuler.

Il y a d'abord l'aspect financier : la politique des gouvernements réduit depuis plusieurs années les ressources des communes et pour un certain nombre d'entre elles qui ont malgré cela des finances saines, c'est la règle de limitation de l'inflation des dépenses de fonctionnement à 1,2% qui obère le financement de nos maisons. Comme dans d'autres domaines, on assiste à une volonté d'étouffer le service au public, qu'il soit le fait de collectivités territoriales ou d'associations.

Et puis il y a aussi, comme dans plein d'autres secteurs, une croissance exponentielle des règlements et des protocoles en tous genres. Paradoxe apparent : à l'heure du libéralisme triomphant, on n'a jamais eu autant l'impression que des règles nous arrivent « d'en haut ». La « gouvernance » fait des dégâts partout. Le summum est atteint avec le SNU: L'État prend en charge directement la Jeunesse et le lien social. (La dernière fois que l'État a pris en main la question de la Jeunesse directement, c'était sous Pétain avec les premières Maisons des Jeunes, les chantiers... avant que ne soit créée, à la libération en Septembre 1944, la République des Jeunes).

La suppression de Jeunesse et Sport, va dans le même sens. Plutôt que d'avoir affaire à un corps de fonctionnaires ayant une réflexion complexe sur son sujet, il lui est préféré une logique utilitariste primaire et simpliste, gestionnaire et technocratique.

Autre logique simpliste : le Pass' Culture, parce que c'est bien connu la culture c'est quelque chose qui s'achète et se vend (comme tout le reste) et donc s'il y a un problème d'accès à la culture pour la jeunesse : c'est forcément un problème économique (comme disait Mark Twain « quand on a un marteau dans la tête, tous les problèmes sont des clous »)

Et pour parfaire le tableau si malgré tout, il reste des gens prêts à prendre part à la vie de leur cité via l'associatif, il y a aussi des associations grasses financées de manière publique et privée qui sauront bien capter l'énergie associative pour la rendre inoffensive.

Cette tendance à vouloir tout mesurer, tout contrôler a trouvé son instrument avec l'irruption du numérique, porteur de vitesse, de transparence, d'efficacité et de capacité à stocker les informations. Autant de principes qui rentrent en conflit avec l'idée qu'on se fait de l'animation de la vie sociale. Et comment mesurer le respect ou le fait d'avoir été considéré-e comme une personne humaine et pas comme un numéro ou un cas social à traiter ?

La notion de Droits Culturels est une des réponses à toutes ces problématiques. Avec sa citation dans la loi NOTRE, la crainte de beaucoup est que ce soit juste un élément de langage supplémentaire à utiliser dans les appels à projet. Mais Bourdieu disait : « Si le travail politique est, pour l'essentiel, un travail sur les mots, c'est que les mots contribuent à faire le monde social (...) Mettre un mot pour un autre, c'est changer la vision du monde social et, par-là, contribuer à le transformer »

Bien sûr, nous avons à faire aujourd'hui à un langage du pouvoir de plus en plus orwellien (plan social pour vague de licenciements). Mais cette notion de droits culturels, par le fait qu'elle met toutes les personnes à égalité (contrairement à la notion de culture), peut nous aider à argumenter nos revendications de MJC. Par exemple, fondre dans les mêmes pôles municipaux l'associatif et la culture.

Les MJC sont des lieux de créativité, d'initiatives et de résistance. Leurs acteur-rices mobilisent aussi des sentiments, une inventivité pratique et une créativité non réductible à l'incitation néo-libérale, à « l'innovation ».

La force de nos associations, ancrée dans des territoires différents, à l'inverse de la technocratie, est aussi d'en être l'émanation. La complexité des approches n'est pas pour nous une difficulté mais plutôt une richesse.

À nous de nous en saisir pour faire encore plus de formation pour tou-tes les membres de notre mouvement dans les codes de l'Éducation Populaire, c'est à dire dans la rencontre, l'échange et la co-construction, dans le questionnement de ce monde en évolution dans lequel nous vivons...

À nous tous aussi de faire vivre la démocratie dans nos fonctionnements de maisons et de réseau.

C'est en mettant en œuvre cette culture de résistance, cette recherche permanente de démocratie, en valorisant notre diversité dans notre façon de promouvoir l'émancipation individuelle et collective, que nous pourrions exister en tant que mouvement d'animation de la vie sociale.

Mais nous ne pourrions pas écrire un rapport moral par les temps qui courent sans parler de l'impact de l'épidémie sur la vie et sur l'avenir du réseau des MJC. Même si cela ne ça ne concerne pas l'exercice pour lequel nous nous réunissons.

Sur un plan strictement matériel, nous avons réagi aussi vite que possible et il est encore trop tôt pour faire un bilan de nos actions à toutes et à tous dans cette situation inédite. Mais, au-delà des questions légitimes et pratiques sur la façon dont on peut s'adapter aux conditions de la période qui vient, on peut et même on doit d'ores et déjà commencer à réfléchir aux questions de fond que cela nous pose.

Tout autour de nous, nous entendons qu'il y aura un après Covid et qu'il ne pourra pas ressembler à l'avant Covid. Espérons-le (je dirais même : battons-nous pour que cet après soit meilleur). Il faut qu'il soit meilleur sur les plans économiques, sociaux, écologiques, sanitaires, culturels, politiques etc...Par habitude je classe en différents items, mais nous savons que tous ces plans s'imbriquent, que nous avons le devoir d'arriver à un autre modèle de rapports entre les personnes et à la nature (nature qui ne nous est pas étrangère, comme nous l'expliquent, depuis déjà longtemps, les peuples dits primitifs qui eux ignorent carrément le concept de séparation nature/culture, cf Philippe Descola).

Mais pour réaliser ce renversement des paradigmes, il paraît évident que la liberté doit être au centre. Non pas la liberté de consommer, de choisir le programme télé. Mais la liberté comme capacité de chacun-e à penser le commun ensemble, critiquer, proposer, agir, mettre en œuvre, reprendre pouvoir sur nos vies. La crise présente a permis de mettre à plat l'utilité réelle des premier-ères de cordée et des premier-ères de corvée.

Et notre utilité de MJC ? Où est-elle en ce moment particulier de croisée des chemins ? Si l'émancipation individuelle et collective est aujourd'hui plus que jamais indispensable pour imaginer, penser, construire l'après Covid, peut-on se contenter d'être des structures proposant des activités ?

Personne ne peut nier aujourd'hui que les générations montantes vont se trouver confrontées à des dilemmes inédits. Donc comment voit-on notre rôle envers les jeunes dans ce maelström qui s'annonce ?

« En même temps », cette période nous montre que ce qui n'était pas possible en termes économiques sociaux ou politiques, le devient tout à coup vers le meilleur comme vers le pire.

L'Éducation Populaire ne va pas seulement être utile, elle devient indispensable, quand elle favorise le débat, la confrontation des idées, des cultures pour tous ensemble apprendre et se former pour agir.

Cette crise révèle encore plus les inégalités : Quelle possibilité de logement ? Quel logement quand on en a un ? Nous avons eu également l'occasion de voir que, dans cette situation, la politique du bouc émissaire fonctionne toujours aussi bien. En bas, c'est la délation. En haut, c'est un traitement différencié en fonction des quartiers.

Cette crise nous offre aussi des opportunités à saisir. Par exemple, nous sommes depuis quelques années interpellés régulièrement par nos financeurs sur l'aspect « développement » durable de nos activités. Or, cette notion (outre le fait qu'elle est un oxymore dans son intitulé même), nous avons souvent des difficultés à l'intégrer dans nos actions pour des raisons économiques mais aussi sociales et culturelles. Le moment présent nous donne l'opportunité de valoriser les actions plus locales. Il est bien possible que les temps à venir fassent que les liens soient plus accessibles que les biens. Il y aura peut-être des alliances à faire et nous aurons probablement là aussi des choix à faire.

Sur le volet culturel, nos maisons vont se trouver à court terme face à de grandes difficultés : Durant les activités et les spectacles, quelles possibilités d'offrir les protections sanitaires aux adhérent-e-s et aux publics ? Quelles seront les réponses ? Dans quel état vont être les finances des collectivités territoriales après cette crise ? À long terme, peut être va-t-il y avoir un déplacement de l'intérêt vers les « circuits courts culturels » ? Les conditions économiques globales et sanitaires y pousseront peut-être ?

Bref la croisée des chemins pourrait se simplifier dans le choix suivant : au niveau collectif allons-nous investir dans des drones pour nous surveiller toutes, tous et chacune ? Ou allons-nous tous ensemble réfléchir et œuvrer à instaurer d'autres rapports humains pour de nouveaux jours heureux ???

Gérard **BRICET**
Président



RAPPORT FINANCIER 2019

AGO 2019 du 16 Mai 2020

INTRODUCTION

L'année dernière, nous vous alertions sur les grandes difficultés financières que rencontrait notre réseau, pouvant même aller jusqu'à sa disparition. Nous vous avons également informé de la création d'une commission financière par le Conseil d'Administration, avec comme mission d'élaborer des propositions de modèle économiques viables.

Le Conseil d'Administration ayant eu la volonté d'associer un maximum de personnes à ce travail, a organisé différents moments d'échanges : avant l'Assemblée Générale avec les salariées de la FRMJC BRETAGNE, au cours de l'Assemblée Générale où beaucoup de MJC de la région étaient représentées, puis à l'issue de l'AG desquelles sont ressortis ces différents axes prioritaires :

- Maintenir et réaffirmer notre modèle fédéral (directions embauchées par la FRMJC et mises à disposition des MJC dans une relation FRMJC/MJC/Ville)
- Action collective auprès du Conseil Régional de Bretagne
- Poursuites de la réorganisation de siège
- Se donner comme priorité de renforcer les fonds associatifs au plus bas

Nous y avons travaillé avec détermination avec comme seule volonté de sauvegarder notre réseau.

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2019

Avec un total des produits à 1 511 542 €, un total des charges à 1 433 11 € (avant contribution volontaire), le résultat comptable de notre association s'établit à + 78 431 €.

Ce résultat excédentaire renforce les fonds de l'association.

Concernant les produits, nous pouvons constater :

- Les recettes restent stables de manière globale.
- Une baisse de 35 898€ sur la ligne « Reprises/provisions » par rapport à l'année 2018, qui s'explique par la réorganisation...
- Le maintien de la subvention de la fédération bretonne des CAF en fin d'année, avec une convention pour une année, pour un montant total de 29 000€
- Soutien financier du Conseil Régional de Bretagne pour un montant total de 40 000€, reçus en fin d'année.

Concernant les charges, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Une baisse de 151 792€ sur la ligne « Salaires et cotisations sociales » qui est la conséquence de la réorganisation du siège et à une diminution des cotisations sociales.
- Une augmentation de 113 868€ sur la ligne « Charges externes » qui s'explique par une affectation différente des dépenses afin d'être au plus proche de la réalité du terrain. En parallèle, nous constatons une diminution sur la ligne « Autres charges »

LE BILAN

Les fonds associatifs sont renforcés par l'excédent comptable 2019 et s'élèvent maintenant à 104 322€.

Notre santé financière s'améliore au détriment d'une baisse des Ressources Humaines et par conséquent, de notre activité générale. Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre une gestion associative « normale » avec des fonds associatifs suffisants et ainsi pouvoir nous développer.

Les dettes et créances à la clôture de l'exercice sont liées à la gestion courante de l'association.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Nous vous présentons un budget prévisionnel 2020 de 1 563 335€, qui présente un excédent.

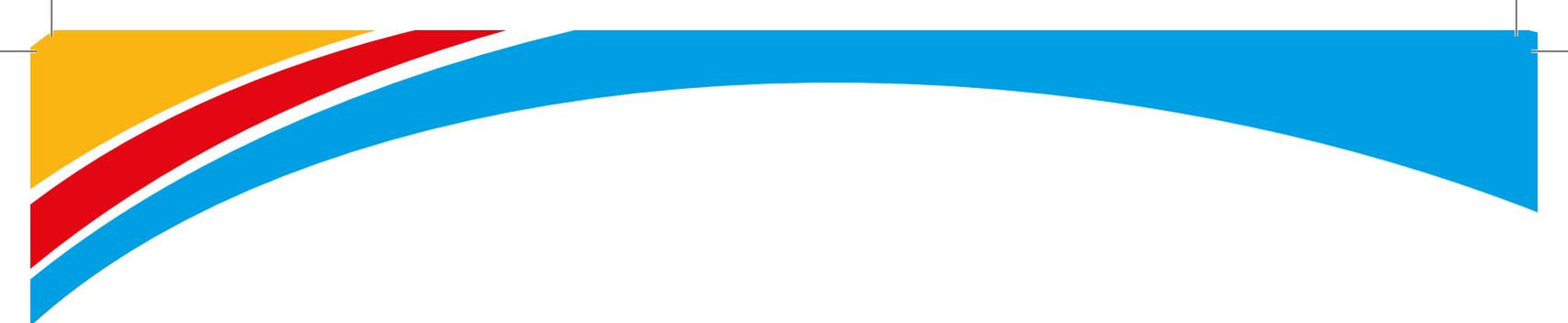
EN CONCLUSION

Le compte de résultat 2019 et le budget prévisionnel 2020 montrent que les décisions prises par le Conseil d'Administration pour permettre la survie de notre fédération, nous ont permis d'équilibrer notre budget. Elles ont aussi contribué à commencer à rétablir nos fonds associatifs au détriment de plusieurs sacrifices qui ont fortement impacté notre réseau, et notamment l'équipe du siège. Les efforts que nous avons fournis collectivement doivent perdurer afin que retrouvions une « bonne » santé financière et ainsi nous permettent à toutes et tous de continuer de porter haut notre projet d'Éducation Populaire.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous proposons l'affectation du résultat 2019 au report à nouveau.

Filipe **NOVAIS**
Trésorier



FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
5, rue de Lorraine
35 000 RENNES
exercice clos le 31 décembre 2019

COMPTES ANNUELS

- 1) BILAN SIMPLIFIE

- 2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

- 3) ANNEXES

- 4) DETAIL DU BILAN

- 5) DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

- 6) INDICATEURS FINANCIERS

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation		
Recettes d'activités	69 838	64 306
Subventions d'exploitation	1 278 235	1 264 087
Reprises/provisions	32 437	68 335
Transfert de charges	89 416	79 849
Autres produits	35 724	39 238
Total produits d'exploitation	1 505 650	1 515 815
Charges d'exploitation		
Fournitures	9 086	2 954
Charges externes	206 391	92 523
Impôts, taxes et versements assimilés	76 866	76 330
Salaires et charges sociales	1 080 467	1 232 259
Dotations aux amortissements	1 746	858
Dotations aux provisions	44 826	32 792
Autres charges	1 946	117 706
Total charges d'exploitation	1 421 328	1 555 422
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	84 323	-39 607
Produits financiers	2 221	3 335
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	2 221	3 335
Produits exceptionnels	3 671	6 140
Charges exceptionnelles	11 291	6 474
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-7 620	-334
Impôts sur les bénéfices	492	800
Total des produits	1 511 542	1 525 290
Total des charges	1 433 111	1 562 696
Engagements à réaliser sur subvention de fonctionnement		
RESULTAT NET	78 431	-37 406
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
Produits		
Bénévolat	41 908	42 163
Charges		
Personnel bénévole	41 908	42 163

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES

elles ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01-01-2019 au 31-12-2019**
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- La valorisation des apports en nature n'est pas intégrée au compte de résultat mais reprise en bas de tableau

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1) Evaluation des contributions volontaires

BENEVOLAT

41 908 €

La valorisation du bénévolat est effectuée suivant le barème suivant :

- Fonction Dirigeant (bénévoles administrateurs) : 16,63 € horaire (indice 400) augmenté des charges patronales (50%).

Le nombre d'heure de bénévolat est évalué à 1680 h

2) Charges exceptionnelles :

11 291 €

dont :

Charges exceptionnelles :	3 756
Charges/exercice antérieur :	7 535

3) Produits exceptionnels :

3 671 €

dont :

Produits sur exercices antérieurs	3 671
-----------------------------------	-------

4) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

5) Fonds dédiés

les fonds restant à engager pour la formation des bénévoles sont de 3 510 €

6) Rémunération des cadres dirigeant bénévoles et salariés

La rémunération du directeur régional est conforme à la convention collective de l'animation. Aucune indemnité ou avantage en nature n'est perçu par les administrateurs de l'association.

7) Engagements en matière de retraite

l'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La dotation de l'exercice est de 30356 €.

Au 31/12/2019 la provision pour indemnité de fin de carrière est de 117949 € et tient compte de l'assujettissement aux cotisations sociales.

8) Convention FD22/FRMJC

A effet du 1/01/2019 la Fédération départementale des Côtes d'Armor et l'association ont convenu d'un accord de compensation des créances et des dettes entre les parties pour l'année 2019.

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions ou rebut	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
205 000 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	1 571	2 149		3 720
total	1 571	2 149		3 720
Immobilisations corporelles				
218 100 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	2 862			2 862
218 300 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 547	2 809	9 179	6 177
218 400 MOBILIER	9 438			9 438
total	24 847	2 809	9 179	18 477
Total général	26 418	4 958	9 179	22 197

AMORTISSEMENTS

	Valeur brute début d'exercice	Augmenta° (dotations)	Diminut° (sorties)	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
280 500 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	1 571	526		2 097
total	1 571	526		2 097
Immobilisations corporelles				
281 810 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	2 862			2 862
281 830 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	11 618	1220	9 179	3 660
281 840 MOBILIER	9 438			9 438
total	23 918	1 220	9 179	15 960
Total général	25 489	1 746	9 179	18 057

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
De l'actif circulant			
CLIENTS DOUTEUX			
CREANCES CLIENTS	195 818	195 818	
FOURNISSEURS DEBITEURS			
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES			
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	269	269	
DIVERS (PRODUITS A RECEVOIR)	18 295	18 295	
DEBITEURS DIVERS	31 950	31 950	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	761	761	
Total	247 093	247 093	

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES (1) (2)	500	500		
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	124 131	124 131		
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES	168 072	168 072		
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	116 598	116 598		
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	492	492		
AUTRES IMPÔTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	5 282	5 282		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
Total	418 045	418 045		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques & charges				
PROVISIONS POUR RISQUE	3 554	7 000	3 554	7 000
PROVISIONS POUR PENSIONS & OBLIGATIONS SIMILAIRES	114 377	30 356	26 784	117 949
PROVISIONS RESERVE FORMATION	21 479	7 469		28 949
total	139 410	44 825	30 338	153 898
Provisions pour dépréciations				
SUR AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 262			52 262
SUR COMPTES CLIENTS	18 497		1 000	17 497
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	25 877		1 100	24 777
total	96 636		2 100	94 536
Total	236 046	44 825	32 438	248 434
dont dotations & reprises d'exploitatio		44 825	32 438	

FONDS DEDIES

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
Fonds dédiés				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 510			3 510
total	3 510			3 510
Total	3 510			3 510

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE

exercice clos le 31 décembre 2019

DÉTAIL DU BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	31/12/2019	31/12/2018	Variation	
	Net	Net	montant	%
Immobilisations incorporelles				
205 000 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	3 721	1 571	2 150	
280 500 AMORTISSEMENTS CONCESSIONS ...	-2 097	-1 571	-526	
total	1 624	0	1 624	-
Immobilisations corporelles				
218 100 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	2 862	2 862	0	
218 300 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 177	12 547	-6 370	
218 400 MOBILIER	9 438	9 438	0	
281 810 AMORT. MATERIEL ANIMATION	-2 862	-2 862	0	
281 830 AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU	-3 660	-11 618	7 958	
281 840 AMORT. MOBILIER	-9 438	-9 438	0	
total	2 517	929	1 588	171%
Immobilisations financières				
271 000 PART CMB	15	15		
274 000 CONTRIBUTION LOGEMENT	52 262	52 262		
297 400 PROVISION DEPR. CONTRIBUTION LOGEMENT	-52 262	-52 262		
275 000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENT / prêts accordés	316	23 316	-23 000	
total	331	23 331	-23 000	- 99%
Total actif immobilisé	4 472	24 259	-19 788	- 82%
ACTIF CIRCULANT				
Clients et comptes rattachés				
411 000 COLLECTIF CLIENTS	105 432	222 528	-117 096	
416 000 CLIENTS DOUTEUX		1 000	-1 000	
418 000 CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACTURABLES	76 130			
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR DEJEPS	14 256			
491 000 PROVISION DEPREC. COMPTES CLIENTS		-1 000	1 000	
491 100 PROVISION GIPEC	-17 496	-17 497	1	
total	178 322	205 031	-117 095	- 13%
Autres créances				
409 100 FOURNISSEURS DEBITEURS				
425 000 427 000 PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES/OPPOSITIONS				
437 100 IJSS NETTES & PREVOYANCE	398	-1 259	1 657	
437 400 PREVOYANCE CHORUM	-129	-41	-88	
467 100 DÉBITEUR DELEPINE	24 777	25 877	-1 100	
467 500 DEBITEURS DIVERS	7 173	3 657	3 516	
468 700 PRODUITS A RECEVOIR	18 295	60 388	-42 093	
491 120 PROVISION DEPRECIATION DELEPINE	-24 777	-25 877	1 100	
total	25 737	62 745	-37 008	- 59%
Valeurs Mobilières de Placement				
508 100 COMPTE A TERME CMB		200 000	-200 000	
total		200 000	+- 200 000	- 100%

Disponibilités				
512 000	COMPTE COURANT CMB	175 853	126 604	49 249
512 200	COMPTE COURANT CREDIT AGRICOLE		1 816	-1 816
515 000	LIVRET BLEU CMB	76 673	1 027	75 646
515 100	ACTIV EPARGNE PRO CMB	218 503	1 182	217 321
518 100	INTERETS COURUS		746	-746
	total	471 029	131 375	339 654 259%
Comptes de régularisation actif				
486 000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	761	6 571	-5 810
	total	761	6 571	-5 810
Total actif circulant		675 849	605 722	179 741 30%
TOTAL GÉNÉRAL		680 322	629 982	159 953 25%

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

DÉTAIL DU BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	
	Net	Net	montant	%
FONDS ASSOCIATIFS				
106 100 FONDS DE RESERVE	64 051	64 051		
106 110 FONDS DE RESERVE FORMATION	15 000	15 000		
106 810 RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF	15 000	15 000		
119 000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-68 162	-30 759	-37 403	
Résultat de l'exercice	78 433	-37 403	115 836	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	104 322	25 889	78 433	303%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
151 000 PROVISION POUR RISQUE	7 000	3 554	3 446	
151 800 PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE	117 949	114 377	3 572	
151 803 PROVISION RESERVE FORMATION	28 949	21 479	7 470	
TOTAL PROVISIONS	153 898	139 410	14 488	10%
FONDS DEDIES				
194 000 FONDS DEDIES SUR SUBV° DE FONCTIONNEMENT	3 510	3 510		
TOTAL FONDS DEDIES	3 510	3 510		-
DETTES				
Emprunts et dettes financières diverses				
168 000 AVANCE DE TRESORERIE	500	4 500	-4 000	
total	500	4 500	-4 000	- 89%
Fournisseurs et comptes rattachés				
401 000 COLLECTIF FOURNISSEURS	23 898	70 362	-46 464	
408 000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	100 233	26 175	74 058	
total	124 131	96 537	27 594	29%
Dettes fiscales et sociales				
428 000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	18 939		18 939	
428 200 DETTE PROVISIONNÉE POUR CONGES A PAYER	86 460	88 701	-2 241	
428 210 DETTE PROVISIONNÉE POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	62 673	59 050	3 623	
431 000 URSSAF	28 658	58 933	-30 275	
437 200 MUTUELLE	1 206	2 456	-1 250	
437 300 RETRAITE MALAKOFF MEDERIC	8 316	8 423	-107	
437 500 QUATREM PREVOYANCE	3 504	3 351	153	
438 200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	43 579	44 350	-771	
438 210 CHARGES SOCIALES SUR COMPTE EPARGNE TEMPS	31 335	29 524	1 811	
468600 ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	550			
442 100 DGFIP PAS	2 547			
444 000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	492	800	-308	
447 100 TAXE SUR LES SALAIRES	-4 665	-1 110	-3 555	
447 300 UNIFORMATION	6 642	15 557	-8 915	
448 000 ETAT CHARGES A PAYER	758			
total	290 994	310 035	-19 041	- 6%
Autres dettes				
419 700 CLIENTS AUTRES AVOIRS				
467 000 DIVERS CHARGES A PAYER	2 970	50 099	-47 129	
total	2 970	50 099	-47 129	- 94%
Comptes de régularisation passif				
487 000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
total				-
TOTAL DETTES	418 595	461 171	-42 576	- 9%
TOTAL GÉNÉRAL	680 325	629 980	50 345	8%

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT (I/IV)

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	
	12 mois	12 mois	montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Recettes d'activité				
706 100 PRESTATIONS VAE				
706 120 SERVICE GESTION	2 500	6 000	-3 500	
706 130 DEJEPS FRAIS D'INSCRIPTION	1 775		1 775	
706 136 DEJEPS 16-18	335	15 666	-15 331	
706 137 DEJEPS 17-19	11 936	22 380	-10 444	
706 138 DEJEPS 18-20	24 474	12 251	12 223	
706139 DEJEPS 19-21	14 256			
706150 AUTRES PRESTATIONS DE FORMATIONS	1 500			
708 110 PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	13 062	8 009	5 053	
total	69 838	64 306	5 532	9%
Subventions d'exploitation				
740 100 ETAT JEUNESSE & SPORT	15 257	20 327	-5 070	
740 130 CONSEIL DEPARTEMENTAL 35	8 457	8 333	124	
740180 CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE	40 000			
740191 CONSEIL DEPARTEMENTALE 35 (Fonctionnement)	8 339			
740 210 FEDERATION BRETONNE DES CAF	29 000	29 000		
740 220 ASSOCIATIONS PARTICIPATIONS POSTES	213 927	210 426	3 501	
740 230 COMMUNES PARTICIPATIONS POSTES	536 099	539 563	-3 464	
740 231 FONJEP DIRECTEURS	56 856	50 584	6 272	
740 240 FONJEP POSTES FEDERAUX	10 660	14 214	-3 554	
740 250 VILLE DE RENNES POSTES	350 384	350 384		
740 374 VILLE DE RENNES FONCTIONNEMENT	9 256	41 256	-32 000	
total	1 278 235	1 264 087	14 148	1%
Reprises sur provisions et transferts de charges				
781 500 REPRISE SUR PROVISION POUR R & C	30 337	67 983	-37 646	
781 740 REPRISE/PROV DEPREC. ACTIF CIRCULANT	2 100	352	1 748	
791 000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	6 053	5 344	709	
791 010 REMBOURSEMENTS UNIFORMATION	2 397	10 043	-7 646	
791 020 ASP FORFAITS SERVICES CIVIQUES	12 733	11 412	1 321	
791 040 INDEMNITES LOGEMENTS	59 904	53 050	6 854	
79106 INDEMNITES JOURNALIERES PREVOYANCE	4 175			
79108 FRAIS HEBERGEMENT DEJEPS	4 154			
total	121 853	148 184	-26 331	-18%
Autres produits				
756 000 COTISATIONS ASSOCIATIONS AFFILIEES	35 467	39 202	-3 735	
758 000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	257	36	221	
total	35 724	39 238	-3 514	-9%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 505 650	1 515 815	-10 165	-1%

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT (II/IV)

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	
	12 mois	12 mois	montant	%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Fournitures				
604000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	7 330			
606 180 CARBURANT VEHICULES	646	56	590	
606 300 FOURNITURES DIVERSES	567	300	267	
606 400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	543	2 598	-2 055	
total	9 086	2 954	6 132	208%
Charges externes				
61110 PRESTATIONS FD 22	101 385			
612 200 CREDIT-BAIL MOBILIER	698	744	-46	
613 200 LOCATION IMMOBILIERE	5 736	5 618	118	
613 300 CHARGES LOCATIVES	5 934	2 681	3 253	
613 500 LOCATION MOBILIERE	6 186	6 880	-694	
615 000 ENTRETIEN & REPARATIONS	1 917	1 876	41	
615 100 MAINTENANCE LOGICIELS	3 703	1 633	2 070	
615 200 MAINTENANCE COPIEUR	606	781	-175	
615300 MAINTENANCE INFORMATIQUE	636			
616 100 PRIMES D'ASSURANCE	3 590	3 802	-212	
618 300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	948	1 512	-564	
621 000 PERSONNEL EXTERIEUR A L ENTREPRISE	858		858	
622 600 HONORAIRES COMPTABLES ET JURIDIQUES	15 886	10 161	5 725	
622 700 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 869			
622 800 HONORAIRES DIVERS	3 480	12 149	-8 669	
622 900 HONORAIRES FORMATIONS DEJEPS	1 700			
623 000 PUBLICITES PUBLICATIONS	892	1 300	-408	
625 100 DEPLACEMENTS DIRECTEUR REGIONAL	2 332		2 332	
625 120 DEPLACEMENTS DIRECTEURS MJC	1 658	218	1 440	
625 122 DEPLACEMENTS CMJCF	5 206	1 141	4 065	
625 130 DEPLACEMENTS ADMINISTRATEURS/BENEVOLES	3 935	5 528	-1 593	
625 151 DEPLACEMENTS MISSIONS DEJEPS	4 959	1 107	3 852	
625 210 AUTRES DEPLACEMENTS	1 167	363	804	
625 610 FRAIS SERVICES CIVIQUES	41	934	-893	
625 700 RECEPTIONS	7 497	3 832	3 665	
626 100 FRAIS TELECOM	2 710	3 134	-424	
626 200 FRAIS TELEPHONIE MOBILE	420	320	100	
626 300 FRAIS POSTAUX	472	1 564	-1 092	
627 000 SERVICES BANCAIRES	427	655	-228	
628 000 COTISATIONS	18 158	22 887	-4 729	
628 600 PRESTIONS INFORMATIQUES	1 385	1 703	-318	
total	206 391	92 523	113 868	123%

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT (III/IV)

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	
	12 mois	12 mois	montant	%
Impôts, taxes et versements assimilés				
631 100 TAXE SUR LES SALAIRES	62 491	65 558	-3 067	
631 190 CREDIT D'IMPOT DE TAXE/SALAIRE		-4 785	4 785	
633 300 FORMATION PROFESSIONNELLE	14 375	15 557	-1 182	
total	76 866	76 330	536	1%
Charges de personnel				
641 100 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	753 368	790 859	-37 491	
641 200 PROVISION POUR CONGES A PAYER	-2 241	-1 626	-615	
641 210 PROVISION POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	3 624	-384	4 008	
641 400 INDEMNITES DE RUPTURES (dont départ en retraite)	15 921	37 700	-21 779	
641 600 TRANSACTIONS	13 164	32 086	-18 922	
641900 SALAIRES BRUTS A PROVISIONNER	1 099			
total	784 935	858 635	-73 700	-9%
Charges sociales				
645 010 CHARGES SOCIALES/CP	-771	-799	28	
645 020 CHARGES SOCIALES/CET	1 811	-192	2 003	
645 100 & 110 URSSAF & POLE EMPLOI	210 025	263 223	-53 198	
645 200 MUTUELLE	2 968	3 718	-750	
645 300 RETRAITE COMPLEMENTAIRE ARRCO et AGIRC	51 153	66 623	-15 470	
645 400 PREVOYANCE CHORUM	647	194	453	
645 500 PREVOYANCE QUATREM	12 951	14 277	-1 326	
645 900 CHARGES SOCIALES A PROVISIONNER	549		549	
647 200 COMITE D'ENTREPRISE	8 837	13 515	-4 678	
647 410 FORMATIONS REMBOURSEES	3 419	6 229	-2 811	
647 420 FORMATIONS NON REMBOURSEES	1 056	4 235	-3 179	
647 500 SANTE AU TRAVAIL	2 204	2 098	106	
648 100 TRANSPORT EN COMMUN PERSONNEL	683	503	180	
total	295 532	373 624	-78 093	-21%
Dotations aux amortissements et provisions				
681 120 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS CORPORELS	1 746	858	888	
681 500 DOTATION AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION	30 356	28 900	1 456	
681 510 DOTATION AUX PROVISIONS RESERVE FORMATION	7 470	3 892	3 578	
681570 PROVISION POUR RISQUES SOCIAUX	7 000			
total	46 572	33 650	12 922	38%
Autres charges				
654 000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 932	127	1 805	
655 100 ACTIONS EN PARTENARIAT				
658 000 CHARGES DE GESTION COURANTE	14	3 228	-3 214	
658 100 PRESTATIONS FD22		114 351	-114 351	
total	1 946	117 706	-115 760	-98%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 421 328	1 555 422	-134 095	-9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	84 323	-39 607		

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT (IV/IV)

	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	Variation	
			montant	%
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
760 000 PRODUITS FINANCIERS	2 221	3 335	-1 114	
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées				
661 000 CHARGES D'INTERETS				
RESULTAT FINANCIER	2 221	3 335	-1 114	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
772 000 PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS	3 671	6 140	-2 469	
total	3 671	6 140	-2 469	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
671 000 & 671 200 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 756	2 907	849	
672 000 CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS	7 535	3 567	3 968	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
687 620 DOTATION AUX PROV.DEPREC. CONTRIB. LOGEMENT				
total	11 291	6 474	4 817	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 620	-334	-7 286	-
Impôts sur les bénéfices				
695 100 IMPOTS DUS EN France	492	800	-308	
total	492	800	-308	-
Total des produits	1 511 542	1 525 290	-13 748	-1%
Total des charges	1 433 110	1 562 696	-129 587	-8%
SOLDE INTERMEDIAIRE	78 433	-37 406	115 839	
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
TOTAL				
Total des produits (y compris contributions en nature)	41 908	45 349	-3 441	-8%
Total des charges (y compris contributions en nature)	-41 908	-45 349	3 441	-8%
RESULTAT NET	78 433	-37 406	115 839	

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

INDICATEURS FINANCIERS

	31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT NET COMPTABLE	78 433	-37 403
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	46 572	33 650
ENGAGEMENTS SUR SUBVENTIONS		
REPRISES / AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-32 437	-9 971
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	92 568	-13 724
CAPITAUX PROPRES	104 322	25 889
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	153 898	139 410
FONDS DEDIES	3 510	3 510
DETTES FINANCIERES	500	8 500
ACTIF IMMOBILISE	-4 472	-24 259
FONDS DE ROULEMENT (I)	257 759	153 050
CREANCES A COURT TERME	204 820	274 347
DETTES A COURT TERME	-418 095	-452 671
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (II)	-213 275	-178 324
TRESORERIE (I - II)	471 033	331 373

RENN EX. CO
SARL au capital de 72 000 Euros
Société d'Expertise Comptable
Tableau de l'Ordre de la Région de Rennes
et de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ressort de la Cour d'Appel de Rennes

" RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2019 "

F.R.M.J.C. BRETAGNE
5 rue de Lorraine
RENNES

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ZI SUD EST
10 Rue du Bignon 35000 RENNES TEL.02.99.41.88.49 - FAX 02.99.32.40.15
RCS RENNES B 347713109 SIRET 34771310900010 - CODE APE 6920 Z

F.R.M.J.C. BRETAGNE

" RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2019 "

A l'assemblée générale de l'association F.R.M.J.C. BRETAGNE
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association F.R.M.J.C. BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En Application des dispositions de l'article L 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié

N/g

des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- le suivi des subventions et des produits d'activité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport financier adressé aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et du conseil d'administration constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction et au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

2/9

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait le 05 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes
SARL RENN EX. CO



Timothé DJARA

3/9

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE

5, rue de Lorraine

35 000 RENNES

exercice clos le 31 décembre 2019

COMPTES ANNUELS

1) BILAN SIMPLIFIE

2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

3) ANNEXES

4/9

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

BILAN ACTIF

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort.Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	3 721	2 097	1 624	0
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	18 477	15 960	2 517	929
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	52 262	52 262		
Autres immobilisations financières	316		316	23 316
total	74 790	70 319	4 472	24 259
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	195 818	17 496	178 322	205 031
Autres créances	50 514	24 777	25 737	62 745
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	471 029		471 029	131 375
COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF				
Charges constatées d'avance	761		761	6 571
total	718 122	42 273	675 849	605 722
TOTAL GÉNÉRAL	792 912	112 592	680 322	629 982

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Autres réserves	94 051	94 051
Report à nouveau	-68 162	-30 759
Résultat de l'exercice	78 433	-37 403
total	104 322	25 889
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	153 898	139 410
total	153 898	139 410
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 510	3 510
total	3 510	3 510
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	500	4 500
Fournisseurs et comptes rattachés	124 131	96 537
Dettes fiscales et sociales	290 994	310 035
Autres dettes	2 970	50 099
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance		
total	418 595	461 171
TOTAL GÉNÉRAL	680 325	629 980

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation		
Recettes d'activités	69 838	64 306
Subventions d'exploitation	1 278 235	1 264 087
Reprises/provisions	32 437	68 335
Transfert de charges	89 416	79 849
Autres produits	35 724	39 238
Total produits d'exploitation	1 505 650	1 515 815
Charges d'exploitation		
Fournitures	9 086	2 954
Charges externes	206 391	92 523
Impôts, taxes et versements assimilés	76 866	76 330
Salaires et charges sociales	1 080 467	1 232 259
Dotations aux amortissements	1 746	858
Dotations aux provisions	44 826	32 792
Autres charges	1 946	117 706
Total charges d'exploitation	1 421 328	1 555 422
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	84 322	-39 607
Produits financiers	2 221	3 335
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	2 221	3 335
Produits exceptionnels	3 671	6 140
Charges exceptionnelles	11 291	6 474
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-7 620	-334
Impôts sur les bénéfices	492	800
Total des produits	1 511 542	1 525 290
Total des charges	1 433 111	1 562 696
Engagements à réaliser sur subvention de fonctionnement		
RÉSULTAT NET	78 431	-37 406
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
Produits		
Bénévolat	41 908	42 163
Charges		
Personnel bénévole	41 908	42 163

6/3

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES

elles ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01-01-2019 au 31-12-2019**
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- La valorisation des apports en nature n'est pas intégrée au compte de résultat mais reprise en bas de tableau

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1) Evaluation des contributions volontaires

BENEVOLAT **41.908 €**

La valorisation du bénévolat est effectuée suivant le barème suivant :

- Fonction Dirigeant (bénévoles administrateurs) : 16,63 € horaire (indice 400) augmenté des charges patronales (50%).

Le nombre d'heure de bénévolat est évalué à 1680 h

2) Charges exceptionnelles : **11.291 €**

dont :

Charges exceptionnelles : 3 756
Charges/exercice antérieur : 7 535

3) Produits exceptionnels : **3 671 €**

dont :

Produits sur exercices antérieurs 3 671

4) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

5) Fonds dédiés

les fonds restant à engager pour la formation des bénévoles sont de 3 510 €

6) Rémunération des cadres dirigeant bénévoles et salariés

La rémunération du directeur régional est conforme à la convention collective de l'animation. Aucune indemnité ou avantage en nature n'est perçu par les administrateurs de l'association.

7) Engagements en matière de retraite

l'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La dotation de l'exercice est de 30356 €.

Au 31/12/2019 la provision pour indemnité de fin de carrière est de 117949 € et tient compte de l'assujettissement aux cotisations sociales.

8) Convention FD22/FRMJC

A effet du 1/01/2019 la Fédération départementale des Côtes d'Armor et l'association ont convenu d'un accord de compensation des créances et des dettes entre les parties pour l'année 2019.

7/9

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions ou rebut	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
205 000 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	1 571	2 149		3 720
total	1 571	2 149		3 720
Immobilisations corporelles				
218 100 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	2 862			2 862
218 300 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	12 547	2 809	9 179	6 177
218 400 MOBILIER	9 438			9 438
total	24 847	2 809	9 179	18 477
Total général	26 418	4 958	9 179	22 197

AMORTISSEMENTS

	Valeur brute début d'exercice	Augmenta ^o (dotations)	Diminut ^o (sorties)	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
280 500 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	1 571	526		2 097
total	1 571	526		2 097
Immobilisations corporelles				
281 810 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	2 862			2 862
281 830 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	11 618	1 220	9 179	3 660
281 840 MOBILIER	9 438			9 438
total	23 918	1 220	9 179	15 960
Total général	25 489	1 746	9 179	18 057

8/9

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
exercice clos le 31 décembre 2019

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES		Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
De l'actif circulant				
CLIENTS DOUTEUX				
CREANCES CLIENTS		195 818	195 818	
FOURNISSEURS DEBITEURS				
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES				
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		269	269	
DIVERS (PRODUITS A RECEVOIR)		18 295	18 295	
DEBITEURS DIVERS		31 950	31 950	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		761	761	
Total		247 093	247 093	

ETAT DES DETTES		Montant brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES (1) (2)	500	500			
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	124 131	124 131			
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES	168 072	168 072			
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	116 598	116 598			
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	492	492			
AUTRES IMPÔTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	5 282	5 282			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE					
Total		418 045	418 045		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques & charges				
PROVISIONS POUR RISQUE	3 554	7 000	3 554	7 000
PROVISIONS POUR PENSIONS & OBLIGATIONS SIMILAIRES	114 377	30 356	26 784	117 949
PROVISIONS RESERVE FORMATION	21 479	7 469		28 949
total	139 410	44 825	30 338	153 898
Provisions pour dépréciations				
SUR AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 262			52 262
SUR COMPTES CLIENTS	18 497		1 000	17 497
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	25 877		1 100	24 777
total	96 636		2 100	94 536
Total	236 046	44 825	32 438	248 434
dont dotations & reprises d'exploitation		44 825	32 438	

FONDS DEDIES

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
Fonds dédiés				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 510			3 510
total	3 510			3 510
Total	3 510			3 510

RENN EX. CO

SARL au capital de 72 000 Euros
Société d'Expertise Comptable
Tableau de l'Ordre de la Région de Rennes
et de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ressort de la Cour d'Appel de Rennes

" RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR
LES CONVENTIONS"

*F.R.M.J.C. BRETAGNE
5 rue de Lorraine
RENNES*

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ZI SUD EST

10 Rue du Bignon 35000 RENNES TEL.02. 99.41.88.49 - FAX 02. 99.32.40.15
RCS RENNES B 347713109 SIRET 34771310900010 - CODE APE 6920 Z

" RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR
LES CONVENTIONS "

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont vous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis de deux conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice.

Avenant N°1 à la convention sur les prestations entre la FRMJC, la Fédération Départementale des Côtes d'Armor et l'Antenne des MJC du Finistère

Il s'agit d'un avenant à la convention de partenariat entre la FRMJC, la Fédération Départementale des Côtes d'Armor et l'Antenne des MJC du Finistère.

L'article 9 de la convention a été modifié pour tenir compte des fonctions de Mme LE FUSTEC et le temps de travail consacré à la FRMJC a été évalué à 80% et non plus 75%.

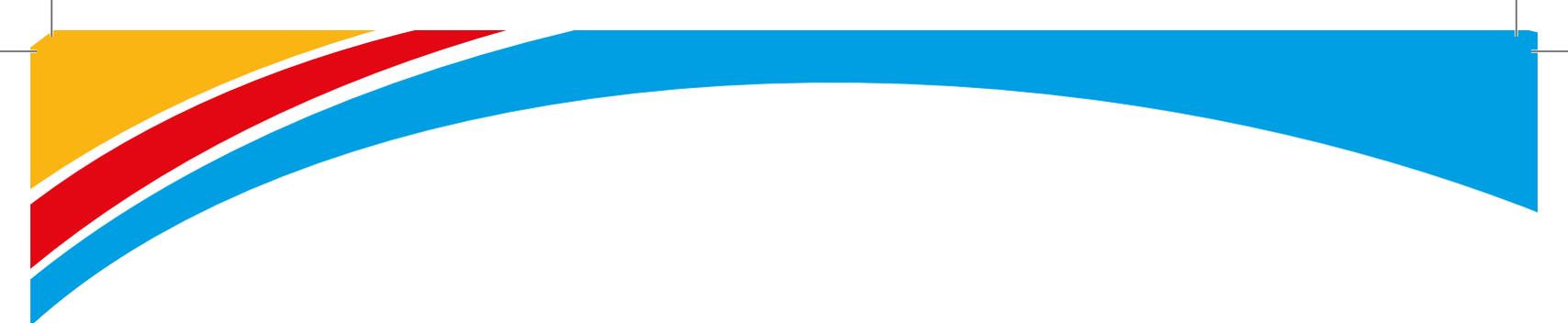
Il est aussi précisé qu'à la demande de Mme LE FUSTEC, la prime de mission, facturée à la Fédération régionale des MJC courant 2019, a été répartie sur deux salariés de la FD 22, suite à décision du conseil d'administration.

Convention financière entre la FRMJC et CARAVANE MJC

A la demande de l'association CARAVANE MJC, il a été octroyé par la FRMJC BRETAGNE une avance de trésorerie de 10 000 € (dix mille euros) en juin 2019. Le remboursement a été prévu en trois échéances dont les 05 septembre, 05 octobre et 05 novembre 2019a dernière en février 2019.

Cette avance a été consentie sans intérêt financier.

Cette avance a été complètement remboursée au cours de l'exercice.



Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait le 05 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes

RENN EX. CO SARL

Timothé DJARA



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

AGO 2019 du 16 MAI 2020

La FRMJC, employeur,

L'année 2019 a été une année compliquée. Après les bouleversements de 2018 (départ du directeur régional, du comptable), le début d'année 2019 a révélé une situation financière catastrophique. Un déficit important 2018, un prévisionnel sur trois années déficitaires. Nous avons alors mis en place une commission financière qui a eu à cœur de remettre à plat le modèle économique de la FR. Ce travail a conduit le CA, puis l'AG à réaffirmer notre fonction employeur des directions de MJC et réétudier le calcul du taux moyen. Cela nous a permis de renégocier les conventions qui prenaient fin en 2019 et de nous adresser à chacune des collectivités signataires d'une convention, en insistant sur notre souhait d'équité entre les différentes collectivités.

La situation financière nous a obligé-es à revoir notre organisation et à proposer une réduction du temps de travail d'animation de réseau, d'administration, d'entretien, et de maintenance informatique. Les salariées concernées ayant refusé les propositions, nous avons dû procéder à des licenciements pour raisons économiques, dans des procédures lourdes, preneuses de temps et d'énergie. Pendant cette période, une des salariées concernées a été en arrêt maladie et absente tout au long de l'année. La situation financière très précaire ne nous a pas permis de la remplacer et le travail administratif a été porté par une équipe réduite. Tout ce mouvement a révélé un certain nombre de manques dans l'organisation du travail, dans le suivi administratif des dossiers. L'équipe a pallié les manques. Mais elle s'est d'abord centrée sur les urgences, et notamment le travail avec les instances pour prendre toutes les décisions liées à la réorganisation.

Nous souhaitons dans cette introduction à ce rapport d'activités remercier l'équipe : Céline, qui dans l'urgence à relayé Corinne dans la formation et dans une partie de l'animation du réseau, Johanna qui dès son arrivée a dû faire face à des retards, à de l'absence de documents, à Yohan et Gaël qui depuis la FDMJC ont su prendre en charge des missions pour permettre à la totalité des dossiers d'être gérés, et à Solène et Céline, puis Sylvie qui dès leur arrivée ont su être à l'écoute du réseau et prendre en charge les urgences... Merci à Céline Salmon de son investissement. Merci aux également aux directions, aux membres du CSE qui ont accompagné l'équipe du siège et les administrateur-rices

pour les questionnements auxquels ils devaient faire face et qui ont contribué à la recherche collective de solutions. Et merci enfin aux administrateur-rices de la FRMJC qui n'ont pas compté leur temps, leur énergie pour trouver des solutions. À notre tour, nous saluons Corinne et Harold qui quittent les instances de la FR après un investissement long et dans des moments difficiles. C'est collectivement que nous avons sollicité le Conseil Régional, la Fédération Bretonne, qui nous ont en fin d'année fait part de leur soutien. Un soutien qui nous permet sous réserves des effets de la crise sanitaire que nous traversons, de voir l'avenir plus sereinement.

La FRMJC Bretagne, une ressource pour les directeur-rices des MJC

Il est utile de rappeler que l'efficacité et le bien-fondé de ce modèle, parfois considéré comme ringard, se démontrent chaque jour depuis le 17 mars : prise en compte forte au sein d'un réseau pour partager des analyses, des inquiétudes, des réussites, des questionnements, des pratiques, des manières de voir, pour se sentir moins seul-es dans cette fonction isolante et complexe qu'est la direction. Nous souhaitons à cet égard, renforcer l'équipe du siège d'une personne ressource pour le suivi des questions RH/administratives/financières/réseau à la FR, mais aussi comme ressource pour les directions. Un séminaire vient d'être reporté à deux reprises (mouvements sociaux en décembre, reporté en Janvier, puis à nouveau en mars et annulé en raison de l'annonce du confinement). Cependant, le sujet reste d'actualité et le budget prévisionnel nous permet de l'envisager. Nous pensons en effet, qu'il est important désormais de repenser les conditions de travail et le rapport au travail. Ce que nous vivons aujourd'hui nous y pousse encore davantage.

Les postes de directions de MJC cette année n'ont pas bougé. Des départs à la retraite se profilent pour l'année 2020.

Malgré toutes ces difficultés, les directions se sont réunies sur chaque département sept fois pour échanger sur tout ce qui fait question dans l'exercice du métier : les évolutions professionnelles, les questions RH (évolution des cadres, difficultés rencontrées dans cette gestion des équipes, protocoles de travail, exigences juridiques, préparation des élections municipales, questions RH, les modes de financement...

L'expérience du télétravail au cours de cette période de confinement que nous vivons nous permet d'envisager autrement le travail en réseau des directions, plus fréquent, sur des nécessités qui ont besoin d'une concertation en petits groupes, à repartager ensuite plus largement.

Nous avons élu des représentant-es au sein du CSE le 5 Mars, remplaçant le Comité d'Entreprise. Il a été sollicité régulièrement.

La FRMJC, ressource pour les MJC par l'animation d'une vie de réseau :

Nous souhaitons rappeler que pour nous, un réseau, c'est à la fois des propositions et de la coordination qui viennent de la Fédération. Mais c'est aussi un travail horizontal à tous les échelons, avec des temps réguliers d'échanges, de concertation, de formation, de mises en action partagée, des séminaires et des chantiers thématiques.

Le Conseil d'Administration de la FRMJC Bretagne est composé de :

- 4 élu-es des MJC des Côtes d'Armor (Bégard, Quintin et Saint-Brieuc)
- 7 élu-es des MJC du Finistère (Brest Harteloire, Brest Pen Ar Créac'h, Morlaix, Quimper et Scaër)
- 5 élu-es d'Ille et Vilaine (Corps-Nuds, Rennes-Antipode, Rennes La Paillette et Servon sur Vilaine)
- 1 élu co-opté (Brest Harteloire)
- 3 élu-es invité-es (Trégunc, Pilier rouge et La Baule).

Les administrateur-rices siègent au conseil d'administration de chaque MJC pour suivre leurs travaux en complément de la directrice régionale.

Des temps de formation pour les administrateur-rices ont été mis en place cette année, sur leur manière d'animer la démocratie. Le CA régional a consacré une énergie importante pour la réorganisation du siège. Un séminaire concernant les questions RH dans des responsabilités partagées entre le CA et les directions, a été reporté à plusieurs reprises, en raison des mouvements sociaux.

Des appels et prises de position ont été pris par la FRMJC en fin d'année, en soutien au mouvement sur les retraites.

Une commission financière s'est mise au travail sur la situation de la FRMJC Bretagne. Elle est composée du trésorier Filipe NOVAIS, de la trésorière-adjointe, Marielle WINGERTER-LECOMTE, de Maryvonne TYMEN, secrétaire, Gérard BRICET, Président, de Yohann ROLLAND, responsable financier, et de Corinne LE FUSTEC. Ils ont tout d'abord conduit une analyse fine de la

situation avant de proposer des pistes de travail sur le modèle économique, pistes que nous explorerons tout à l'heure.

Des outils à partager au service du réseau : des conseils juridiques avec des cabinets d'avocats (on peut noter une mutualisation dans le cadre de la CMJCF avec Brigitte CLAVANIER d'Alcya cabinet, la directrice de Juris association, le partage des questions juridiques entre collègues dans les réunions départementales, régionales, l'appui via les listes de diffusion), l'expertise du responsable financier de la FR qui vient en appui aux MJC qui en ont le besoin, mais également à celles qui souhaitent se doter d'outils de gestion prospectifs. Des MJC ont pu bénéficier du soutien de la FRMJC en matière de comptabilité et de paie (Le grand Cordel MJC à Rennes, Pen Ar Créac'h et Bréquigny). Un service paye mutualisé est à l'étude et commencera dès Janvier 2020

Rencontres régionales de collectifs d'animateur-rices et de coordinateur-rices

- 31 janvier 2019 : La journée s'est découpée en deux temps, le matin un temps d'information sur ce qui se passe dans le réseau : Formation Droits Culturels, Exposition « Non à la Haine », Retour sur le séminaire franco-Belge, Dynamique Jeunesse Régionale, les Service Civiques, les SVE, le Dialogue Structuré. Durant l'après-midi, ont été abordées les questions suivantes « Faire réseau ça veut dire quoi ? », « Ton meilleur souvenir d'action en réseau ? » afin de récolter la parole des professionnel-les et échanger des points de vue.
- 28 novembre 2019 : Cette journée fût dédiée aux échanges sur les actualités qui traversent notre réseau (le SNU, le Pass Culture...) mais aussi à nous raconter nos engagements dans l'Éducation Populaire pour mieux identifier les leviers d'engagements.

Les chantiers thématiques

Ils animent la réflexion des acteur-rices de la FRMJC. Comme l'indiquent plusieurs définitions, le chantier est un lieu où s'effectuent des travaux, un lieu où règne un certain bazar, c'est ce que sont nos chantiers : des questions, des thématiques, qui nous interrogent et qui méritent que l'on se mette en dynamique collective, pour explorer, construire des hypothèses, expérimenter, élaborer... Plusieurs chantiers ont été mis en œuvre au cours de l'année : Droits Culturels, dynamique Jeunesse, communication, analyse de pratiques pour accompagner les directeur-rices dans la fonction RH...

Droits Culturels

Un cycle de formation proposé par la FRMJC, pour réfléchir ensemble aux questions de l'accueil dans le respect des Droits Culturels, a rassemblé une quinzaine de personnes. Celui du 21 mars a dû être annulé, en raison du Covid 19.

Jeunesse

Un groupe s'est aussi réuni sur la place des Jeunes et leur parole sur ce qui se vit et se joue dans notre réseau. Ce groupe en est aux premiers balbutiements et va continuer son action en 2020. Nous avons confié à Anne Morillon, une étude sur les mécanismes déclencheurs de l'engagement chez les jeunes, suite à diverses expérimentations que nous avons conduites à l'intérieur de la Fédération. Cette étude doit nous permettre de mieux analyser les déclencheurs d'engagement dans nos pratiques d'accompagnement de la Jeunesse. Une restitution de son travail doit avoir lieu en septembre 2020, lors d'une formation à destination des salarié-es et des bénévoles du réseau sur les mécanismes déclencheurs de l'engagement chez les personnes jeunes.



Dynamique Jeunesse : En matière de Jeunesse, une dynamique centrée sur les Jeunes de notre réseau

Le collectif « Breizh MJC », initié en 2018, a continué à se réunir, à travailler (réalisation d'outils de communication, ...) durant les mois de janvier, février et mars 2019. Ensuite, au regard des contraintes de chacun-es (baccalauréat, partiels de fin d'année), il est devenu plus compliqué de se voir afin de continuer la dynamique. Le reste de l'année 2019, le travail est resté en suspens.

Animation du réseau autour du documentaire « L'Époque »

La FRMJC a proposé de travailler en co-construction avec les MJC et les Jeunes du réseau à la mise en place de ciné-débats autour du documentaire « L'Époque ». Ce film avait déjà été expérimenté en France comme outil de débat pour questionner les personnes sur leur rapport à la révolte, à l'engagement politique, à la police, à l'alcool et aux études, pour parler de leurs évolutions et leurs doutes. L'idée était de poursuivre une réflexion collective sur l'engagement politique des jeunes et le sens que nous lui donnons

dans le réseau des MJC. Les 4 MJC des Côtes d'Armor ont projeté le film lors de leurs vœux collectifs en début d'année 2020.

Une première étape de mise en action et de recherche autour du documentaire L'Époque a eu lieu de septembre à décembre 2019, essentiellement avec les MJC des Côtes d'Armor. Une rencontre dans le Finistère a réuni les MJC de Kerfeunteun et de Douarnenez. Une rencontre en Ille et Vilaine à la MJC de Bréquigny a également eu lieu, début 2020, réunissant les MJC de Pacé, de Parthenay, de la Caravane MJC, du Grand Cordel MJC et de la MJC Maison de Suède.

Le 12 octobre, avait lieu une rencontre départementale réunissant une trentaine de jeunes et de salarié-es issu-es des 4 MJC du 22. L'équipe de la FR/FDMJC a travaillé en lien étroit avec les MJC pour préparer et animer les projections des vœux collectifs. Les jeunes ont animé les débats, à l'issue des projections.

En parallèle, nous voulions faire un « film dans le film », sorte de portrait de la jeunesse bretonne. Deux volontaires en Service Civique ont été accueilli-es à la FRMJC, Mathéo et Marine, missionné-es sur ce projet. Il et elle ont réalisé des interviews de jeunes fréquentant le réseau des MJC pour s'intéresser à leurs parcours et à leurs engagements. Malheureusement, cette démarche n'a pu aboutir, en raison de la situation sanitaire et du confinement. Les MJC Maison de Suède, Parthenay, Kerfeunteun, Morlaix et Bréquigny devaient elles aussi projeter tout ou partie du film et animer des débats mais ont été dans l'incapacité le faire.

En matière de communication, la Newsletter et le site internet continuent à informer de l'avancée des chantiers en cours, des actions, du calendrier des commissions, de la dynamique Jeunesse, des formations Service Civique et des rencontres animateur-rices/coordonateur-rices.

Notre réseau régional, départemental est également un réseau national : celui de la CMJCF auquel nous contribuons via des commissions, les Conseils d'Administration et les regroupements. La refondation, entamée il y a près de deux années maintenant, commence à produire des effets. L'équipe nationale s'est renforcée pour être encore plus que jamais un appui, une ressource aux régions, aux MJC, mais aussi un espace de travail horizontal permettant la mutualisation. Nous le vivons très concrètement dans la crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui. En Novembre 2019, une délégation d'administrateur-rices et de salarié-es de la FR se sont déplacées à Lyon, pour une rencontre nationale organisée par la Confédération Nationale des MJC (CMJCF) afin de travailler sur les Chantiers d'Actions Prioritaires (CAP), dans le cadre de la refondation de la CMJCF.

Les salariées et administrateur·rices de la FRMJC se sont positionné·es au sein des CAP suivants :

- Gouvernance de demain
- Processus de prévention de crise
- Dynamique d'alliance ou partenariale
- Identifications de nouveaux leviers de financement (innovations)
- Impact Social (Programme de recherche d'impact social avec le monde universitaire, outils et mesure d'évaluation d'impact)
- Communiquer le projet des MJC en interne
- Marque de fabrique réseau MJC (logo, charte, ...)
- Accueil inconditionnel et inclusif
- Formation cadre EP et animateur·rice
- Usage citoyen et responsable des outils numériques

Le démarrage concret sur ces différents axes s'amorçait début 2020 au moment où la crise sanitaire s'est développée. Cependant, nous avons pu exprimer nos attentes en termes d'impacts sur :

- la dynamique de réseau
- la prise en compte et la place des Jeunes comme ressources et forces de notre réseau
- la prise en compte des Droits Culturels dans la déclinaison du C de Culture de notre projet
- la dimension interculturelle, internationale de nos partenariats de réflexion et d'actions
- la conduite de nos organisations avec toutes les évolutions financières, Ressources Humaines...



La FRMJC , espace de partages de projets et d'actions

Accueil de volontaires en services civiques

Dès le début du dispositif, les Maisons se sont impliquées de manière collective dans la mise en place d'un Service Civique concerté dans le cadre d'un agrément national. Les thématiques

des projets sont variées : accès à la culture, éducation et citoyenneté, égalité femmes-hommes, environnement, transition écologique et climatique, solidarité et innovation sociale. Les participant·es intègrent un réseau de volontaires en service civique et volontaires européen·nes. Riches de désirs d'interculturalité et de rencontres avec l'autre, les volontaires entrent en relation avec des jeunes de différentes origines culturelles et sociales.

L'originalité réside dans la manière dont nous concevons l'accompagnement des volontaires au sein du réseau, à travers la co-construction d'un parcours de formations civiques et citoyennes avec les volontaires et la proximité du suivi que nous mettons en place avec les structures d'accueil.

Les formations des volontaires en 2019 :

- Le 26 novembre 2019 à Pacé : 1ère journée de formation, les tuteur·rices étaient invité·es. L'idée était de créer un moment propice à la rencontre des volontaires, au questionnement sur la définition de l'engagement volontaire et au partage des motivations qui les ont amené·es dans leurs parcours de vie à s'engager.
- Le 16 janvier 2020 à Rennes : journée de formation sur le thème de l'écologie. L'idée était de sortir du « green washing » et de faire découvrir aux participant·es, d'autres modes d'organisations collectives et de montrer le caractère interdépendant de la lutte pour l'écologie avec les autres luttes sociales. Nous sommes allé·es rencontrer l'association Alternatiba à Rennes et avons joué à un jeu conçu par ATD. La date coïncidait avec un appel à la mobilisation sociale contre la réforme des retraites. Une vingtaine de volontaires se sont déplacé·es à la manifestation sur le temps du midi. Le soir, nous avons mangé au café associatif La Bascule à Rennes.
- 17 janvier 2020 : formation au PSC1
- 3 mars 2020 : 3ème journée de formation autour du documentaire L'Époque.

NB - une particularité propre à notre réseau, exprimée par l'Agence du Service Civique : les volontariats mis en place dans le réseau des MJC, se caractérisent par le fait qu'un nombre très important sont des services civiques d'initiatives. C'est à dire que les missions et l'engagement de jeunes en service civique se font dans le cadre de co-construction de projet avec des jeunes, à partir de leurs attentes et de leurs motivations.

La FRMJC a accueilli deux personnes en Service Civique sur l'animation du réseau.

Les MJC qui ont accueilli des volontaires en 2019 :

- Finistère : MJC Douarnenez
- Côtes d'Armor : MJC Plateau, MJC pays de Quintin et MJC de Lamballe
- Ille et Vilaine : MJC Bréquigny, Grand Cordel MJC, La Paillette MJC, Antipode MJC, La Caravane MJC et MJC Pacé



Accueil de volontaires en Service Volontaire Européen

La FDMJC22, relais de la FRMJC est agréée pour la mise en place de projets de Service Volontaire Européen (SVE). Cela permet aux jeunes de 18 à 30 ans de s'engager jusqu'à 12 mois dans une action de volontariat, dans une structure agréée en Europe. En 2019, nous avons coordonné 28 accueils, 4 accueils entre janvier et juin, puis 18 accueils depuis Octobre. A l'échelle de la région, nous sommes la structure coordonnant le plus grand nombre de volontaires européen-nes. Des partenariats sont actuellement en place pour accueillir ces jeunes dans des MJC, Foyer de Jeunes travailleurs, établissements scolaires, collectivités territoriales (CD, service jeunesse).

Par ailleurs, la FDMJC22 est porteuse et coordinatrice d'un projet de partenariat stratégique SVE dans les lycées. En 2019, ce sont 20 volontaires qui ont été accueilli-es dans ce cadre, en Bretagne. Ce projet a également permis la mise en œuvre, en 2019 d'activités complémentaires à l'accueil de ces volontaires :

- Formation des volontaires à l'utilisation de méthodes actives d'animation dans les lycées.
- Travail de recherche sur les déclencheurs à l'engagement chez les jeunes volontaires européen-nes mené par Anne Morillon, sociologue.
- Projets collectifs de volontaires
- Réalisation de vidéos sous forme d'interview pour valoriser le volontariat européen.

Nous réfléchissons en 2020 aux suites et perspectives à donner au Partenariat Stratégique.

Exposition Non à la Haine : Depuis 2016, les MJC ont accueilli cette exposition nationale. Cet outil de débat a permis le rapprochement de nos structures avec des partenaires extérieurs (collèges, lycées, partenaires institutionnels). Plus de 1000 personnes ont pu visiter l'exposition et en débattre. Cet outil est le fruit d'un travail et d'une réflexion de la FRMJC d'Alsace (encouragée par la CMJCF) en partant d'une observation de la montée de la radicalisation des propos de haine. L'actualité démontre plus que jamais la nécessité de créer des outils pédagogiques qui s'appuient sur l'actualité, afin que chaque personne puisse se forger sa propre opinion, son libre arbitre, en connaissance de cause et en dépassant les préjugés et stéréotypes. En 2018, la FRMJC Bretagne a fait l'acquisition de l'exposition. Elle est désormais disponible toute l'année sur les territoires où les MJC déploient leurs actions.

La FRMJC décide également de faire l'**acquisition de deux autres malles** : « Moi et les Autres », version adaptée aux enfants pour aborder les thématiques de la malle « Non à la Haine » et le jeu « K'est-ce t'en sexe ? » Ce dernier a été développé par des animateur-rices de la Caravane MJC en lien avec la FRMJC. Partant du constat que de nombreuses structures étaient demandeuses d'accueillir ces outils sans pouvoir forcément en faire l'acquisition, le CA de la FRMJC a décidé, début 2020, d'en faire l'achat pour pouvoir proposer des journées d'animations/formations.

- « Moi et les Autres » : un outil interactif où l'on explore la solidarité, les droits, les médias, les préjugés, les points de vue et l'altérité.
- « K'est-ce t'en sexe ? » : ce jeu de plateau part du constat que les animateur-rices jeunesse sont parfois confronté-es aux questions des adolescent-es sur ce sujet et qu'ils et elles ne sont pas forcément bien outillé-es. Tout-es les jeunes reçoivent des cours dans les établissements scolaires sur la sexualité. Cependant, l'enseignement est plus orienté sur les questions « anatomiques » que les questions « pratiques ». De plus, les apprentissages ne prennent pas en compte certains sujets comme l'homosexualité, les différents moyens de contraception (on s'arrête souvent au préservatif externe), les questions relatives à la pornographie...

Juniors Associations

La FRMJC Bretagne, en collaboration avec la Fédération des Centres Sociaux et la Ligue de l'Enseignement de Bretagne anime le réseau des relais départementaux. Ces derniers constituent un maillage indispensable au dispositif Junior Association et au développement du réseau. Ils rencontrent et conseillent les jeunes tout au long de leurs projets (habilitation, ouverture d'un compte bancaire, mise en relation avec des interlocuteurs ou partenaires, recherche de financements, conseils lors de la création d'une association de loi 1901,...) et peuvent leur proposer un accompagnement spécifique.

En 2019, les rencontres régionales des JA ont eu lieu à Guidel (56), les 24 et 25 octobre 2019. Depuis, les relais départementaux travaillent à la re-dynamisation du réseau JA en Bretagne et souhaitent valoriser le travail d'accompagnement que nous faisons, soutenu par le Réseau National des Juniors Associations.

Céline Malinge est relais départemental d'Ille et Vilaine et du Morbihan.

Pour le Finistère, c'est Aurore Ledys, animatrice à la MJC de Morlaix.

Juliette Gougeon Morin et Solène se partagent les Côtes D'Armor.

Dialogue Structuré

Membre du CRAJEP, la FRMJC s'est engagée dans le comité de pilotage du Dialogue Structuré. Le dialogue structuré est un outil de participation des Jeunes de l'Union Européenne, dans le cadre de sa stratégie jeunesse. C'est une méthode visant à améliorer les politiques publiques, en favorisant le dialogue avec les jeunes citoyen-nes et la société civile dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de ces politiques. La FRMJC contribue à la création d'un Guide Méthodologique pour la mise en place d'un Dialogue Structuré Jeunesse, qui se veut soutien aux élu-es locaux-ales et aux acteur-rices divers-es de la Jeunesse. La création de ce guide est soutenue par la Réunion Bretagne et la DRJSCS.



La FRMJC, un centre de formation

La formation s'appuie sur un travail de réseau avec les professionnel-les et militant-es de la FRMJC, des CEMEA, de Familles Rurales, de la fédération des Centres Sociaux et de l'UBAPAR (Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux). Nous avons imaginé nos formations sur une démarche collective, indispensable pour comprendre, analyser et surtout expérimenter. Notre démarche s'inspire de la pédagogie institutionnelle et expérientielle. Celle-ci centre l'agir dans l'éducation, ce qui axe nos travaux de formateur-rices sur des mises en situation réelles et sur l'analyse de ses expériences.

Johanna Fleitour a remplacé Gael Moussy dans le suivi administratif de la formation.

Le DEJEPS

Cette année, le DEJEPS a accueilli 16 stagiaires : 6 sont en stage



dans des structures d'accueil de notre réseau, 8 dans diverses associations bretonnes et 2 dans la Fonction Publique. Une nouvelle équipe pédagogique s'est constituée autour de Céline Malinge : Patrick Belloeil (Directeur de la MJC de Pen Ar Creah'c) Reynald Poupelard (Directeur de La Caravane MJC) et Anne Jiquel (Directrice de la MJC de Kerfeunteun).

Suite à la promulgation de la loi "Avenir Professionnel", les décrets et arrêtés du 6 juin 2019 ont instauré l'obligation de certification Qualiopi au 1er janvier 2022 pour tout organisme souhaitant accéder aux financements publics ou mutualisés. Corinne Le Fustec, Johanna Fleitour et Céline Malinge ont suivi une formation à cette certification Qualiopi, les 17 février et 24 mars 2020 et s'affairent à l'élaboration du cahier des charges. Le 17 juillet, le service Formation de la FRMJC sera audité.

VAE :

La FRMJC accompagne des personnes en VAE. Un accompagnement a pu être réalisé en 2019.

Le DESJEPS

En lien avec les associations Familles Rurales, Fédération des Centres Sociaux et UBAPAR de la région Bretagne, la FRMJC a déposé une demande d'habilitation pour un :

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports

Spécialité : Animation socio-éducative ou culturelle

Mention : Directeur-rices de structures et de projets.

Cette formation de 2 ans se déroulera en itinérance sur la Région et débutera en janvier 2021. Elle s'adresse à des directeur-rices de structures et de projets. La formation se co-construit entre professionnel-les des fédérations d'Éducation Populaire, intervenant-es et chercheur-euses divers-es, ce qui décuple les savoirs et les pratiques. L'entrée en formation initialement prévue en septembre 2020 a été reportée à janvier 2021, en raison de la réforme de la formation professionnelle et des incertitudes de financement.

Partenariats

Nous avons le soutien financier pour l'animation de notre réseau de la fédération bretonne des CAF, de la Ville de Rennes, des départements des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine, en complément des financements de postes de direction qui assurent aussi la pérennité du réseau.

Comité Régional de la Mobilité (CoRéMob)

Le Coremob est piloté conjointement par l'État et la Région (DRJSCS, Conseil régional, Rectorat). Installé en juin 2015, il a pour mission de coordonner et de mettre en réseau les multiples acteur-rices de la mobilité, qu'ils ou elles soient organisateur-rices, accompagnateur-rices ou financeurs de programmes. L'objectif est d'accroître le nombre de jeunes bénéficiaires et d'en diversifier les profils. La fédération y est représentée par l'intermédiaire de la FDMJC22, qui est chef de file du chantier 4 :

Accès des jeunes bretons au processus d'accompagnement, en amont et en aval des mobilités.

CRAJEP

Filipe NOVAIS assure avec Gérard BRICET, la représentation de la FRMJC au sein du CRAJEP. Cette année, le dialogue structuré a mobilisé les acteur-rices du CRAJEP. À ce titre, Filipe siège au CESER.

La CMJCF

La fédération à laquelle la FR est affiliée, nous offre un espace de partage de nos chantiers à l'échelle nationale, nous permettant de confronter nos difficultés, nos réussites, nos besoins de réflexion, d'outils... Nous contribuons à son animation, de manière horizontale. Amboise, à cet égard a été une belle illustration de ce que peut être un réseau vivant (cf ci-dessus).



Elle nous offre également un espace de travail et de partages d'expériences, à partir d'un outil, qui nous a amené à échanger sur des enjeux de société auxquels nous sommes confrontés au quotidien. Un travail important de refondation est en cours. Cette réflexion n'est pas éloignée des problématiques qui sont les nôtres et ce travail collectif, nous le nourrissons autant qu'il nous nourrit.

L'équipe d'animation du réseau

Corinne LE FUSTEC, Céline MALINGE, Juliette GOUGEON-MORIN, Yoann LE PUIL, Solène ROUAS
Avec l'appui administratif de Johanna FLEITOUR, Sylvie BESNARD et Gaël MOUSSY

RAPPORT D'ORIENTATIONS

AGO 2019 du 16 MAI 2020

Nous craignons de devoir commencer notre rapport d'orientations 2020 par les mêmes mots que 2019 : le conseil d'administration aura eu un répit de courte durée. Après tous les bouleversements de l'année 2019, que nous avons rappelés dans les différents rapports, l'année 2020 s'annonçait un peu plus sereine. Un certain nombre de chantiers sont apparus indispensables, et presque davantage dans cette crise que nous vivons actuellement :

Tout d'abord, il apparaît avec plus d'acuité que jamais que le temps de travail, les conditions de travail, l'isolement lié à la fonction de direction confortent chaque jour notre modèle, (employeur des directions). Par ailleurs, il est tout aussi important et pertinent de proposer des espaces collectifs de travail de réseau pour briser l'isolement, trouver des ressources, partager des analyses, des questionnements. Il devient évident de réfléchir à un renfort au siège sur ces questions d'administration, de gestion des ressources humaines... Les mouvements sociaux en début d'année, puis la crise sanitaire nous ont amené-es à reporter ces temps de travail administrateur-rices / directions... mais la réflexion se poursuit même en visioconférences... Le siège a besoin également de remettre à jour toutes ses procédures administratives de travail et à ce titre, nous saluons l'arrivée de Johanna et Sylvie.

Malgré toutes ces difficultés, qui ont généré moins de disponibilité, la FRMJC a tout de même continué à jouer son rôle d'animation de réseau, en incitant à davantage d'horizontalité dans l'implication des administrateur-rices et salarié-es. Les questions pédagogiques en 2020 reprendront de l'ampleur avec Céline, Juliette et Solène, autour des dynamiques Jeunesse. La réflexion sur la place et l'engagement des jeunes est encouragée, avec notamment la finalisation de l'étude sur les mécanismes déclencheurs de l'engagement des jeunes. Concernant les Droits Culturels, les cycles de formation à l'intention des administrateur-rices et salarié-es des MJC sont poursuivis. Des pistes de travail sérieuses sont à l'étude pour l'animation, la formation des personnels dans les MJC avec l'acquisition d'outils pédagogiques et leur animation au sein du réseau, mais aussi à l'extérieur avec nos partenaires. Ce travail permettra de valoriser notre réseau et surtout d'affirmer nos orientations sur la manière dont nous voyons la Jeunesse, son engagement... Nous tenons compte dans cette animation de réseau des emplois du temps chargés des professionnel-les des MJC. Il n'empêche que c'est une ressource, un espace pour prendre du recul, se questionner...

La formation verra, nous l'espérons la mise en œuvre d'un DESJEPS, avec trois autres fédérations d'Éducation Populaire (Familles rurales, l'UBAPAR et la Fédération des centres sociaux et socio culturels), pour lequel nous sommes en cours d'habilitation. Nous sommes en effet convaincus que face aux bouleversements que nous connaissons, il est indispensable de s'engager dans des formations exigeantes pour les professionnel-les de nos réseaux. L'évolution du financement de la formation professionnelle, les réformes de l'état nous inquiètent fortement sur ces questions. La certification Qualiopi (démarche qualité) sera un des enjeux de cette année 2020.

Et enfin, parce que nous n'agissons pas seuls dans notre petit paradis de l'Ouest, nous sommes impliqué-es pleinement dans le Chantier de refondation initié par notre Confédération des MJCF. L'affiliation a un sens. C'est un espace pour travailler, pour nous reconnaître, pour nous saisir collectivement d'enjeux de société. Nous saluons l'arrivée des chargé-es de mission avec lequel-les nous partageons désormais des relations de travail régulières. Toutes ces questions que nous venons de citer sont au centre des travaux que nous menons avec la CMJCF.

Et maintenant, nous pensons que nous devons également, passée la sidération liée au COVID, nous dire aussi que vraisemblablement, l'après sera différent. Il nous semble que c'est cette question qui doit à présent nous préoccuper. Nos MJC doivent plus que jamais s'ouvrir à des questionnements avec d'autres sur nos façons de vivre, pour que l'Éducation Populaire et les Droits Culturels soient des ferments pour faire face à l'urgence de l'émergence de plus de démocratie. Pour que la dignité de chacun-e passe avant les logiques de rentabilité dans les rapports entre nous humains et entre nous et la nature.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC DE BRETAGNE

5, rue de Lorraine 35 000 RENNES

Tel : 02.99.14.30.10

secretariat@frmjcbretagne.org

www.frmjcbretagne.org



*« la démocratie (...) est l'action qui sans cesse, arrache aux gouvernements oligarchiques
le monopole de la vie publique et à la richesse la toute-puissance sur les vies »*